



## Coopération régionale

### Signature de la charte de la région Nouvelle Aquitaine

Les Présidents des douze Centres de Gestion de la région Nouvelle-Aquitaine, ont signé, le 11 juillet à 12h15 au Centre de Gestion de la Corrèze à Tulle, leur nouvelle charte de coopération.

Pour télécharger le communiqué mis en ligne sur le site de la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la fonction publique territoriale, [cliquer ici](#).



Centre de Gestion de la Charente-Maritime  
85 boulevard de la République -CS 50002  
17076 LA ROCHELLE Cedex 9  
Tel. 05.46.27.47.00 - Fax. 05.46.27.47.08

## Sommaire

<b>Coopération régionale</b>	<b>1</b>
Signature de la charte de la région Nouvelle Aquitaine .....	1
<b>Statistiques</b>	<b>2</b>
Prolongation du délai de réponse - Campagne du bilan social 2015 .....	2
Panorama de l'emploi – 5 <sup>ème</sup> édition.....	2
<b>Cellule handicap</b>	<b>2</b>
Handi-Pacte Info .....	2
<b>Actualité statutaire</b>	<b>3</b>
Réunions d'information sur l'actualité statutaire organisées dans le département :.....	3
Prorogation de la convention d'assurance chômage ..	3
Autorisations d'absence – Compensation en temps – Réunions CT ou CHSCT – Jours de congés .....	4
Modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des psychologues territoriaux, des sages-femmes territoriales et des biologistes, vétérinaires, pharmaciens territoriaux et assistants territoriaux socio-éducatifs.....	4
Modalités d'organisation et programme de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique .....	4
<b>Hygiène, sécurité au travail et Prévention</b>	<b>5</b>
Prochaine session de formation initiale des assistants de prévention .....	5
Documentation FNP.....	5
<b>Concours et examens professionnels</b>	<b>5</b>
Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2017 .....	5
Opérations organisées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime – Avis de publicité .....	5
Opérations conventionnées – Avis de publicité .....	6
Résultats de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1 <sup>ère</sup> classe 2016 – Spécialités « Mécanique, électromécanique » et « Conduite de véhicule » .....	7
Résultats des examens professionnels conventionnés	7
Résultats des concours conventionnés .....	7
Liste d'aptitude .....	8
<b>Agenda : prochaines réunions</b>	<b>8</b>

## Statistiques

### ***Prolongation du délai de réponse - Campagne du bilan social 2015***

Tous les deux ans, les collectivités doivent établir leur bilan social (également appelé Rapport sur l'État de la Collectivité ou REC).

Cela constitue une obligation légale. Toutes les collectivités sont soumises à cette obligation, y compris celles qui n'emploient aucun agent à temps complet. Le Bilan social sert à améliorer la connaissance de la fonction publique territoriale et permet aux collectivités de faire le point régulièrement sur leurs effectifs.



Le Centre de Gestion de la Charente-Maritime a mis en ligne, sur son site internet, un outil vous permettant de réaliser ce bilan social.

Accéder à l'outil de saisie :

< [Cliquez ici](#) >

Type d'enquête : Internet

Connexion : Grâce aux identifiants et mot de passe envoyés par courrier du Centre de Gestion

Période d'étude : Données à la date du 31 décembre 2015

Période d'enquête : du 18/04/2016 au 31/08/2016

### ***Panorama de l'emploi – 5<sup>ème</sup> édition***



Chaque année depuis maintenant cinq ans, les Centres de Gestion se mobilisent afin de présenter à l'ensemble de leurs collectivités les dernières observations de l'emploi public local à travers le Panorama de l'emploi. Cette publication présente les données les plus récentes relatives aux effectifs territoriaux, aux bourses de l'emploi, aux concours territoriaux et examens professionnels.

Pour consulter le panorama, [cliquez ici](#)

## Cellule handicap

### ***Handi-Pacte Info***

Dans le cadre de la mission Handi-Pacte Poitou-Charentes, l'Etat et le FIPHFP soutiennent les actions des employeurs des fonctions publiques d'Etat, Territoriale et Hospitalière, en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.



Le FIPHFP confie sur notre territoire à l'ARFTLV (Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie) cette mission inter-fonctions publiques. Cet outil, nommé Handi-Pacte, Pacte Territorial pour l'emploi dans la fonction publique, est co-piloté par le FIPHFP et l'Etat.

Publiée tous les deux mois, la lettre Handi-Pacte info permet aux collectivités d'être tenues informées de l'avancement des axes de travail engagés dans le cadre de Handi-Pacte, de l'actualité juridique, des aides du FIPHFP. Elle donne régulièrement la parole aux employeurs et professionnels concernés par l'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique.

Pour consulter la lettre Handi-Pacte info du mois de juin 2016, [cliquer ici](#).

## Actualité statutaire

### **Réunions d'information sur l'actualité statutaire organisées dans le département :**

Le Centre de Gestion de la Charente-Maritime organise, à l'attention des Maires, Présidents, Directeurs Généraux des Services, Directeurs des Ressources Humaines et secrétaires de mairie, des réunions statutaires portant sur les deux thématiques suivantes :

- **Le PPCR ou parcours professionnels, carrières et rémunérations ;**
- **Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.**

Les dates et lieux de ces différentes sessions d'information ont été définis, par secteurs géographiques, de la manière suivante :

- ✚ **Secteur de LA ROCHELLE** : le 22 septembre 2016 de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30 (pour les collectivités et établissements publics de + de 50 agents) au Centre de Gestion de la Charente-Maritime (Salle de formation) ;
- ✚ **Secteur de SAINT JEAN D'ANGELY** : le 29 septembre 2016, de 14h30 à 16h30, à la Communauté de Communes de Saint-Jean d'Angély (Salle du Conseil) ;
- ✚ **Secteur de JONZAC** : le 3 octobre 2016, de 10h00 à 12h00 aux Antilles de Jonzac (Salle de danse) ;
- ✚ **Secteur de SAINTES** : le 3 octobre 2016, de 14h30 à 16h30, à l'annexe du Conseil départemental (Salle Val de Charente).

### **Prorogation de la convention d'assurance chômage**

Le décret n°2016-869 du 29 juin 2016 a pour objet de proroger la convention relative à l'indemnisation du chômage qui arrive à échéance le 30 juin 2016.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, les dispositions de la convention modifiée du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage, du règlement général annexé à cette convention, des annexes à ce règlement des accords d'application en vigueur au 30 juin 2016 et des accords du 14 mai 2014 relatifs au régime d'assurance chômage applicable aux apprentis du secteur public et au financement par l'assurance chômage de points de retraite complémentaire continuent de s'appliquer.

Cette prorogation s'applique aux travailleurs involontairement privés d'emploi bénéficiaires au 30 juin 2016 des allocations définies par la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage et ses textes associés, à ceux qui en remplissaient les conditions pour en bénéficier à cette même date ainsi qu'à ceux qui les remplissent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Un décret sera pris prochainement pour intégrer, s'agissant des annexes VIII et X au règlement général annexé à la convention modifiée du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation chômage (relatives aux techniciens et artistes intermittents du spectacle), les dispositions de l'accord paritaire du 28 avril 2016 et de son avenant du 23 mai 2016.

**[Décret n° 2016-869 du 29 juin 2016 relatif au régime d'assurance chômage des travailleurs involontairement privés d'emploi](#)**



## **Autorisations d'absence – Compensation en temps – Réunions CT ou CHSCT – Jours de congés**



Les autorisations d'absence accordées aux représentants syndicaux en application de l'article 18 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale, leur permettent de s'absenter de leur service pour participer notamment aux réunions des comités techniques (CT) ou des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Dans un arrêt no 362892 du 23 juillet 2014, le Conseil d'Etat a jugé que les dispositions du décret du 3 avril 1985 « ne prescrivent ni n'impliquent qu'un agent de la fonction publique territoriale participant à une réunion syndicale dont la date coïncide avec un jour où il n'est pas en service ait à solliciter une autorisation d'absence ; que, dès lors qu'il n'a pas à solliciter une telle autorisation, un agent placé dans cette situation ne saurait prétendre à bénéficier d'une compensation en temps de travail, sans qu'y fasse obstacle ni la circonstance qu'alors qu'il n'avait pas à le faire, il ait demandé une autorisation d'absence, ni celle qu'il ait, le cas échéant, reçu une réponse positive à cette demande ».

Les agents qui participent aux réunions des CT ou des CHSCT, pendant leurs jours de congés, ne peuvent donc ni bénéficier d'autorisations d'absence, ni prétendre à une compensation en temps de travail, dès lors qu'ils n'ont pas à solliciter de telles autorisations.

[QE n°91259 du 24/11/2015 \(JOAN du 14/06/2016\)](#)

## **Modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des psychologues territoriaux, des sages-femmes territoriales et des biologistes, vétérinaires, pharmaciens territoriaux et assistants territoriaux socio-éducatifs**

Le [décret n°2016-976 du 18 juillet 2016](#) modifie les modalités de recrutement des sages-femmes territoriales, des psychologues territoriaux et des assistants territoriaux socio-éducatifs spécialité « assistant de service social », en prévoyant que le concours sur titres ne comporte plus qu'une épreuve orale d'admission qui consiste en un entretien avec le jury. Il précise pour ces derniers ainsi que pour le cadre d'emplois des biologistes, vétérinaires et pharmaciens territoriaux que l'entretien débute par un exposé du candidat de cinq minutes.

Les dispositions de ce décret ne sont pas applicables aux recrutements en cours à la date de sa publication.

## **Modalités d'organisation et programme de l'examen professionnel d'accès par voie de promotion interne au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique**

Le [décret n°2016-977 du 18 juillet 2016](#) crée une phase d'admissibilité et une phase d'admission à l'instar de la majeure partie des examens professionnels de promotion interne des autres filières. Il modifie les durées de l'épreuve pédagogique et de l'entretien afin de les mettre en conformité avec les épreuves du concours interne de professeur territorial d'enseignement artistique.

Ce texte est applicable aux examens professionnels ouverts à compter du lendemain du jour de sa publication, soit à compter du 21 juillet 2016.

Un [arrêté du 18 juillet 2018](#) fixe le programme des épreuves de l'examen professionnel d'accès au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique.

## Hygiène, sécurité au travail et Prévention

### **Prochaine session de formation initiale des assistants de prévention**

Dans le cadre de [l'arrêté du 29 janvier 2015 relatif à la formation obligatoire des assistants de prévention, des conseillers de prévention et des agents chargés des fonctions d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité](#), une formation initiale obligatoire de cinq jours des assistants de prévention, est organisée par le Centre de Gestion, en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale :



**les 20/21/22 septembre 2016 et les 11/12 octobre 2016  
à SAINT-GEORGES DE DIDONNE.**

Une vingtaine d'agents nouvellement désignés en qualité d'assistant de prévention au sein de leur collectivité d'appartenance, ciblés en fonction de leur secteur géographique, seront invités à participer à cette session, à l'issue de laquelle un arrêté et une lettre de mission officialiseront leur prise de fonction.

### **Documentation FNP**

Le Fonds National de Prévention (FNP) met en ligne, sur son site, des notes d'information sur des thématiques particulières liées à l'hygiène et à la sécurité au travail :



**Dossier spécial : « Travail de nuit : les risques mis en évidence par l'ANSES »**

 L'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a publié en juin 2016 un [rapport « Évaluation des risques sanitaires liés au travail de nuit »](#). Ce document rappelle le contexte, la réglementation et les définitions du travail en horaires atypiques ; il présente les différentes évaluations des risques, les recherches entreprises et les mesures de prévention. Enfin, il émet un certain nombre de recommandations.

[Consultez l'article sur le site de l'ANSES](#)

## Concours et examens professionnels

### **Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2017**

Pour faire suite à quelques ajustements, le calendrier prévisionnel des opérations pour 2017 a été modifié. Nous vous invitons à [télécharger la version 2 en cliquant ici](#).

### **Opérations organisées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime – Avis de publicité**

- ✚ **Examen professionnel de promotion interne d'agent de maîtrise territorial 2017** : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime organise, à compter du 26 janvier 2017, pour le compte de ses collectivités affiliées et par voie de convention avec le SDIS, la Ville de Royan et les Centres de Gestion de la Charente, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, un examen professionnel de promotion interne d'agent de maîtrise territorial. Retrait des dossiers : **du 6 septembre 2016 au 5 octobre 2016**, avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au plus tard le 13 octobre 2016. Consulter [l'arrêté d'ouverture](#) et [l'avis de publicité](#).

## Opérations conventionnées – Avis de publicité

- ✚ **Concours d'agent de maîtrise territorial - Spécialité "Espaces verts, espaces naturels" 2017** : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes organise, à compter du 26 janvier 2017, **les concours externe, interne et 3<sup>ème</sup> voie d'agent de maîtrise territorial spécialité "Espaces naturels, espaces verts"** en conventionnement notamment avec le Centre de Gestion de la Charente-Maritime. Retrait des dossiers : **du 6 septembre 2016 au 5 octobre 2016** avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au plus tard le 13 octobre 2016. Consulter [l'avis de publicité](#) et [l'arrêté d'ouverture](#).
  
- ✚ **Concours d'agent de maîtrise territorial - Spécialité "Environnement, hygiène" 2017** : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne organise, à compter du 26 janvier 2017, **les concours externe, interne et de 3<sup>ème</sup> voie d'agent de maîtrise territorial dans la spécialité "Environnement, hygiène"** en conventionnement notamment avec le Centre de Gestion de la Charente-Maritime. Retrait des dossiers : **du 6 septembre 2016 au 5 octobre 2016** avec une date limite des de dépôt des dossiers fixée au plus tard le 13 octobre 2016. Consulter [l'avis de publicité](#) et [l'arrêté d'ouverture](#).
  
- ✚ **Concours d'agent de maîtrise territorial session 2017** : Les Centres de Gestion de la Charente, de la Corrèze, des Landes, du Lot et Garonne, de la Vienne et de la Haute-Vienne organisent à compter du 26 janvier 2017 des concours externe, interne et de 3<sup>ème</sup> voie d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial. Retrait des dossiers auprès du Centre organisateur de la spécialité choisie : **du 6 septembre au 5 octobre 2016**, avec une date limite de dépôt des dossiers fixée le 13 octobre 2016. Consulter [l'avis commun de publicité](#). Répartition des spécialités :
  - spécialité « **Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers** », organisée par le **Centre de Gestion de la Corrèze**,
  - spécialité « **Logistique et sécurité** », organisée par le **Centre de Gestion du Lot et Garonne**,
  - spécialité « **Environnement, hygiène** », organisée par le **Centre de Gestion de la Haute-Vienne**,
  - spécialité « **Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique** », organisée par le **Centre de Gestion de la Vienne**,
  - spécialité « **Restauration** », organisée par le **Centre de Gestion de la Charente**,
  - spécialité « **Espaces naturels / Espaces verts** » organisée par le **Centre de Gestion des Landes**.
  
- ✚ **Concours de médecin territorial - Session 2017** : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot et Garonne organise à compter du 2 février 2017, **le concours d'accès au grade de médecin territorial** en conventionnement notamment avec le Centre de Gestion de la Charente-Maritime. Retrait des dossiers : **du 6 septembre 2016 au 5 octobre 2016**, avec une date limite de dépôt des dossiers fixée le 13 octobre 2016. Télécharger [l'avis de publicité](#) et [l'arrêté d'ouverture](#).
  
- ✚ **Concours d'infirmier territorial en soins généraux - Session 2017** : Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres organise à compter du 6 février 2017, **le concours externe d'infirmier territorial en soins généraux** en conventionnement avec le Centre de Gestion de la Charente-Maritime. Retrait des dossiers : **du 6 septembre au 5 octobre 2016**, avec une date limite de dépôt des dossiers fixée au plus tard le 13 octobre 2016. Consulter [l'avis de publicité](#) et [l'arrêté d'ouverture](#).

## **Résultats de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe 2016 – Spécialités « Mécanique, électromécanique » et « Conduite de véhicule »**

Pour faire suite à la délibération du jury du 27 juin 2016, consulter la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe (avancement de grade) [pour la spécialité "Mécanique, électromécanique"](#) et la [spécialité "Conduite de véhicule"](#).

## **Résultats des examens professionnels conventionnés**

Publication de la liste des [candidats admis](#) à l'examen professionnel d'avancement de grade d'adjoint d'animation territoriale de 1<sup>ère</sup> classe session 2016 organisé par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres.

Publication des listes des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe organisé dans :

- ✚ [les spécialités "Restauration" et "Techniques de la communication"](#) organisées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente
- ✚ [la spécialité "Environnement, hygiène"](#) organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux Sèvres
- ✚ [les spécialités "Espaces naturels, espaces verts" et "Logistique et sécurité"](#) organisées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.

## **Résultats des concours conventionnés**

- ✚ Publication des listes des candidats admissibles aux concours [externe](#) [interne](#) et [de 3<sup>ème</sup> voie](#) de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la spécialité "Ingénierie, informatique et systèmes d'information", organisé par le Centre de Gestion du Gard.
- ✚ Publication de [la liste des candidats admis](#) aux concours d'accès au grade de technicien territorial spécialité "Espaces verts et naturels" organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.
- ✚ Publication de [la liste des candidats admis](#) aux concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe spécialité "Espaces verts et naturels" organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Orientales.
- ✚ Publication [des listes des candidats admis](#) aux concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe spécialité "Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration" organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Atlantiques.
- ✚ Publication [des listes des candidats admis](#) aux concours d'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe spécialité "Bâtiments, génie civil" organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Vienne.
- ✚ Publication de [la liste des candidats admis](#) aux concours d'accès au grade de technicien territorial spécialité "Réseaux, voirie et infrastructures" organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude.
- ✚ Publication [de la liste des candidats admis](#) aux concours d'accès au grade de technicien territorial spécialité "Prévention, gestion des risques et restauration" organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne

- ✚ Publication des listes des candidats admis au concours [externe](#), [interne](#) et [de 3<sup>ème</sup> voie](#) d'adjoint administratif territorial de 1<sup>ère</sup> classe organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente.
- ✚ Publication de [la liste des candidats admis aux concours](#) externe et interne d'éducateur territorial des activités physiques et sportives établies par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.
- ✚ Publication de la liste des [candidats admissibles du concours externe de gardien de police municipale](#) session 2016 organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Ille et Vilaine.

### Liste d'aptitude

Consulter [l'arrêté du 27 juin 2016](#) portant réinscription pour la troisième année sur la liste d'aptitude des lauréats d'accès au grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la spécialité "Déplacements, transports" session 2016 (pour tout renseignement, contacter le service concours).

## Agenda : prochaines réunions



- ✚ **Les 20/21/22 septembre 2016 et 10/11 octobre 2016** : Formation initiale des assistants de prévention du département à Saint-Georges de Didonne.
- ✚ **Réunions sur l'actualité statutaire** : à l'attention des Maires, Présidents, Directeurs Généraux de Services, secrétaires de mairie, Directeurs des Ressources humaines, organisées par secteurs géographiques :
  - **Secteur de LA ROCHELLE** : le 22 septembre 2016, de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30 (pour les collectivités et établissements publics de + de 50 agents) au Centre de Gestion de la Charente-Maritime ;
  - **Secteur de SAINT-JEAN D'ANGELY** : le 29 septembre 2016, de 14h30 à 16h30 à la salle du conseil de la CDC de Saint-Jean d'Angély ;
  - **Secteur de JONZAC** : le 3 octobre 2016, de 10h00 à 12h00, à la salle de danse des Antilles de Jonzac ;
  - **Secteur de SAINTES** : le 3 octobre 2016, de 14h30 à 16h30 à l'annexe du Conseil départemental (salle Val de Charente).

### Commission de réforme

Dates	Heures
Vendredi 26 août 2016	De 8h30 à 10h30
Vendredi 23 septembre 2016	De 8h30 à 10h30
Vendredi 21 octobre 2016	De 8h30 à 10h30
Vendredi 18 novembre 2016	De 8h30 à 10h30
Vendredi 16 décembre 2016	De 8h30 à 10h30

**Comité médical départemental**

Dates	Comité
<b>Mardi 26 juillet 2016</b>	CDG Toutes spécialités
<b>Jeudi 11 août 2016</b>	CDG Spécialités hors psy
<b>Mardi 23 août 2016</b>	CDG Toutes spécialités
<b>Mardi 13 septembre 2016</b>	CDG Spécialités hors psy

**Commission Administrative Paritaire**

Date de réunion	Date limite de dépôt des dossiers
<b>Mardi 4 octobre 2016</b>	15 septembre 2016
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016</b>	10 novembre 2016

**Comité Technique**

Date de réunion	Date limite de dépôt des dossiers
<b>Mardi 4 octobre 2016</b>	2 septembre 2016
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016</b>	2 novembre 2016

Vous pouvez consulter l'agenda du Centre de Gestion, [en cliquant ici](#).